

Mettre à l'abri la revue *Prescrire* de toute influence néfaste fut une préoccupation fondamentale des équipes *Prescrire* depuis le commencement. À l'abri des pressions des firmes, mais aussi de celles des corporatismes, des décideurs politiques, d'éditeurs motivés par de forts intérêts économiques.

À l'abri de toute influence néfaste, pour pouvoir agir en toute liberté et en toute indépendance, pour disposer d'un maximum de moyens nécessaires pour produire et diffuser une information

sein du Collège des Lecteurs (lire les statuts de l'AMP sur le Site internet *Prescrire* (www.prescrire.org), rubrique "Qui est *Prescrire*").

Les abonnés à la revue *Prescrire* peuvent ainsi s'honorer d'un exploit : grâce à leurs abonnements, leurs conseils, leurs critiques, ils œuvrent activement au développement continu d'un service documentaire, d'un ensemble de formations permanentes et d'une source d'amélioration des pratiques professionnelles hors du commun.

É D I T É O R I A L

Bien commun

fiable, comparative, adaptée à l'amélioration continue des pratiques des soignants, et aux besoins en soins de qualité de la population.

Depuis 14 ans, la revue *Prescrire* est financée à 100 % par ses seuls abonnés : aucun financement publicitaire, aucun sponsor, aucune subvention, aucun groupe financier, aucun éditeur privé. Les abonnés ont réussi à autofinancer leur revue, leur fonds documentaire, ce qui leur permet de garder la tête haute, de partager une vision commune, et de brandir le drapeau de la qualité et de l'indépendance.

Parmi les abonnés les plus motivés, certains ont choisi d'agir dans l'Association Mieux Prescrire (AMP), l'association à but non lucratif qui développe l'ensemble des productions et services *Prescrire*. Des élections régulières permettent à leurs représentants d'agir au

Et de fait, tout cet ensemble leur appartient. Conscients de leur force collective, des abonnés à la revue *Prescrire* parrainent de nouveaux abonnés, font connaître leur revue aux étudiants, interviennent auprès de leurs collègues qui lisent la revue "par dessus leur épaule", afin qu'ils souscrivent des abonnements individuels.

Les enjeux sont importants. Le développement de l'influence du mouvement professionnel en faveur de la qualité des soins est conditionné par les moyens financiers disponibles. Et à la revue *Prescrire*, ce sont les abonnés, et seulement eux, qui apportent ces moyens.

La revue *Prescrire* est le précieux bien commun des abonnés et des équipes *Prescrire*. Et seulement d'eux.

Qu'ils en fassent, et de plus en plus, le meilleur des usages.